



Dominique CAPEL, maire de Marchéville :

Après 15 années d'études et de procédures, 6 éoliennes vont enfin voir le jour à Marchéville. Illustration quotidienne de la production d'électricité propre à partir d'une ressource inépuisable, le parc éolien sera également et dès le début du chantier créateur d'emploi et de retombées financières pour le territoire. Pour aller plus loin dans notre soutien aux énergies vertes et augmenter encore l'ancrage local du parc éolien, nous avons souhaité proposer un taux préférentiel aux riverains du parc. N'hésitez pas à soutenir activement ce projet, à la fois local et d'avenir !



Philippe SCHMIT, président de la Com. de com. entre Beauce et Perche :

La lutte contre le réchauffement climatique préoccupe chaque jour de plus en plus de citoyens. Ainsi nous, élus locaux, sommes en capacité de trouver des solutions pour y répondre. Les éoliennes de ce parc participeront aussi activement au développement énergétique et économique de la Communauté de Communes, et ce tout au long de leur vie. Grâce à cette opération de financement participatif pour laquelle les élus ont montré leur intérêt, ceux qui le souhaitent peuvent contribuer activement à la concrétisation de cette nouvelle production d'énergie renouvelable.